

Calendrier

Secrétariat de l'Union

Jeudi 7 octobre à 14h
Mardi 2 novembre à 14h30 en présentiel

Commission exécutive de l'Union

Jeudi 23 sept à 14h30
Jeudi 21 octobre à 9h30 en présentiel

Réunion conseillers du salarié

Lundi 18 octobre à 17h en présentiel

Formation conseillers prud'hommes

20 au 22 oct2021

CCN PARIS

3 & 4 novembre

Formation CSSCT

15 au 19 nov2021 - inscriptions closes, convocations adressées

SITE INTERNET
UD FO 94
www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc..... faites nous part de vos remarques et suggestions

VIE DE L'UNION

Comme entre tout congrès, l'Union Départementale convoque une assemblée générale annuelle des syndicats affiliés au val de marne afin de faire le point et échanger.

Celle ci aura lieu le **jeudi 9 décembre 2021** à partir de 9h à la maison des syndicats de creteil- cf convocation page 2 postalisée également.

Les syndicats sont invités à prendre date et fixer leur délégation comme leur représentation avec leur délégué(e).

Renouvellement des mandats CAF et CPAM 94

Le renouvellement des mandats de conseiller en CPAM ou d'administrateur en CAF, et dans les organismes sociaux en général (urssaf, cramif...), interviendra **début 2022** - ce mandat couvre une période **4 années**.

Un point a été fait avec les sortants lors de la commission sociale du 9 septembre dernier mais si cela vous intéresse sur la **CAF 94**, manifestez vous auprès du Secrétariat Général. Notre Commission exécutive décidera au 2eme semestre 2021.

Vie des syndicats

AG DGFI 94 - lundi 27 septembre 2021

AG ANNUELLE SGTA FO94 - jeudi 7 octobre avec changement de l'équipe départementale (secrétaire Hervé Moreau, adjoints Gualbert N'Touari et Christian Pascual, trésorières Stéphanie Petex et Alexandra Jallot, archiviste Sa José Henrique)

AG SNUDI 94 - mardi 12 octobre 2021

AG OSDD94 - jeudi 14 octobre 2021

grève des **inspecteurs des permis de conduire** lundi 18 octobre -rassemblement à creteil rue des archives

FONCTION PUBLIQUE : FO dit non à l'austérité salariale comme seule perspective

Il n'y a pas de discussion prévue sur le point d'indice, ni sur la grille indiciaire, il n'y a rien dans le projet de loi de finances pour 2022... Cela donne l'impression que le gouvernement cherche surtout l'assentiment des organisations syndicales, qu'elles l'accompagnent dans un projet de politique salariale post-électorale et de nouvelle architecture salariale dans la fonction publique ! Pour FO-Fonction publique, il n'en est pas question, martèle son secrétaire général Christian Grolier.

La Conférence sur les perspectives salariales n'affiche pour l'instant de perspectives que dans son intitulé, alors qu'une nouvelle réunion aura lieu le 22 octobre.

L'inquiétante codification...

Sans augmentation salariale, c'est la politique d'austérité, réagit l'interfédérale FO. Pour le gouvernement, hormis les agents situés au bas de la grille, au premier grade de la **catégorie C**, les autres n'ont pas besoin d'une revalorisation au regard de l'inflation !, s'insurge Christian Grolier.

Et de fustiger aussi le projet en cours d'un code général de la fonction publique (prévu par la loi de transformation), portant des dispositions en matière de droits et obligations des agents. Autrement dit, c'est une casse bien organisée du statut, la volonté de le remplacer par une codification.

Créteil le 15 octobre 2021

CONVOCA T I O N

Assemblée Générale des Syndicats

Aux Secrétaires des Syndicats,
(Pour information : **aux Trésoriers des Syndicats**),
(pour information : **aux Sections Syndicales**),
Aux Membres de la Commission Exécutive de l'Union,
Aux Secrétaires des Unions Locales,
Aux Membres de la Commission de Contrôle,
Aux Membres de la Commission des Conflits.

Cher(e) Camarade et délégué(e),

En vertu de l'Article 12 de nos Statuts, nous t'informons que la **Commission Exécutive** de l'Union Départementale en date du **23 septembre dernier** a décidé de convoquer l'**Assemblée Générale annuelle des Syndicats en présentiel avec le respect des gestes barrière** le

JEUDI 9 DECEMBRE 2021
à 9 HEURES SALLE N° 1
Maison Départementale des syndicats
11/13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex

ORDRE DU JOUR : **9h00/13h30**

- **Situation générale,**
- **Vie et marche de l'Union,**
- **INFO Santé au travail, SST et CRAMIF/CTR, formation professionnelle**
- **Questions diverses.**

Article 12 des Statuts de l'Union :

« Tout les ans, sauf l'année où se tient le Congrès, sur proposition du Secrétariat, la Commission Exécutive de l'Union doit convoquer l'Assemblée Générale des Syndicats.

L'Assemblée Générale est composée des **délégués des syndicats, à raison d'un délégué par syndicat.**

L'Assemblée Générale peut être convoquée en séance extraordinaire chaque fois que les circonstances l'exigent.

Les Membres de la Commission Exécutive assistent à l'Assemblée Générale avec voix consultative sauf s'ils représentent leur Syndicat. Chaque Union Locale est représentée à titre consultatif par un délégué ».

Base délégué(e) et mandats: **année 2020** de référence des cotisations pour les syndicats.

En conséquence, nous insistons auprès de chaque **Syndicat**, pour que celui-ci assure une participation effective à l'Assemblée Générale des Syndicats du Val de Marne, sans oublier de prendre contact avec leurs Sections Syndicales.

Concernant les **Sections Syndicales**, celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur syndicat afin de participer et à assister avec leur responsable départemental ou local.

Les **Délégués du Privé** pourront **utiliser et déposer de leurs heures de délégation** (prévoir toute la journée), les **Délégués de la Fonction Publique**, au moyen **d'Autorisations Spéciales d'Absences** planifiées par leur Syndicat.

Nous comptons sur ta présence, dans l'intérêt de la vie de l'interprofessionnel.

Nous te prions de croire, Cher(e) Camarade, à nos meilleurs sentiments syndicalistes.

Christine FONTAINE
Trésorière de l'Union

Marc BONNET
Secrétaire Général



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier

Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

FORCE OUVRIÈRE SERA BIEN LÀ DEMAIN

I fallait le faire. On l'a fait! FO l'a fait. Ce 5 octobre nous étions au rendez-vous. Plus de deux cents manifestations et, à chaque fois, les adhérents et drapeaux FO étaient là, même quand il a fallu affronter la pluie. Nous voulions être à la hauteur, toutes et tous l'avez été. On peut en être fiers.

Ce n'était pas une fin en soi. Nous voulions donner un signal, clair, net, sur le terrain de l'action syndicale : les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat face à l'augmentation des prix; les retraites, l'Assurance chômage et les services publics.

Le message est destiné à ceux qui gouvernent aujourd'hui, mais aussi à celles et ceux qui aspirent à gouverner demain.

Le message est aussi destiné aux organisations patronales en soutien de nos fédérations et de nos syndicats qui négocient les conventions collectives, dans les branches et dans les entreprises, et dans la fonction publique pour les fonctionnaires, pour booster les augmentations de salaires.

Ce n'est que justice quand les révélations sur les systèmes d'évasion fiscale des plus riches se succèdent, démontrant à quel point la spéculation financière, déconnectée de l'économie réelle, capte les richesses et accroît les inégalités!

Le message est aussi que nous entendons bien veiller à ce que l'on ne fasse pas payer aux salariés le coût de la crise sanitaire.

C'est la raison de notre opposition à la réforme de l'Assurance chômage. Elle n'a d'autre objectif que de réaliser 3 à 4 milliards d'économies qui pénaliseront les plus

précaires. Nous en contestons, avec la même conviction, le bien-fondé. Les cinq confédérations se sont accordées pour déposer à nouveau leurs recours au Conseil d'État contre son entrée en vigueur. Il nous avait déjà donné raison en juin dernier.

Sur les retraites, la petite musique du recul de l'âge de départ revient, sans complexe. Le Premier ministre, qui portait le projet du système universel par points, visant 65, 66 et même 67 ans! De ce point de vue, il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir que la réforme systémique est une réforme paramétrique. Nous, FO, ne sommes pas dupes et n'entendons duper personne.

Le message concerne aussi les services publics, confron-

tés depuis trop longtemps à une gestion à l'économie (fermetures de lits dans les hôpitaux y compris en 2020! de classes à l'Éducation nationale, restructurations et suppressions d'emplois dans nombre de services dont ceux de l'administration fiscale).

De plus en plus, le débat public va être occupé par l'élection présidentielle. Il nous faut prendre garde aux suren-

chères prônant la rigueur budgétaire, au détriment des salariés, ou aux promesses de jours meilleurs sans lendemains... Autant FO entend demeurer sur le seul terrain syndical, et préserver son indépendance, autant il s'agissait aussi, ce 5 octobre, de prévenir : nous sommes là et serons là demain!

Notre défi : être plus forts et pour cela accroître le nombre de nos implantations, de nos adhérents, nos résultats aux élections professionnelles. Attelons-nous y sans relâche, à tous les niveaux.

***Accentuer nos efforts
pour accroître
le nombre de nos
implantations,
de nos adhérents,
nos résultats
aux élections
professionnelles***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr

Retraités : mobilisés et dans la solidarité intergénérationnelle le 1er octobre

Les retraités ont manifesté pour leur **pouvoir d'achat le 1^{er} octobre**, lors d'une nouvelle journée nationale d'actions, à l'appel de neuf organisations dont l'UCR-FO. A Paris, avait lieu un rassemblement devant le ministère des finances (Bercy). Les retraités étaient présents aussi aux côtés des salariés lors de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre.

Pour la hausse de leur pouvoir d'achat mais aussi contre l'abandon de la loi sur l'autonomie ou encore les suppressions de lits qui se poursuivent dans les hôpitaux... Les retraités étaient dans la rue le 1^{er} octobre, et ils l'ont encore été le 5 à l'appel du groupe des 9, réunissant différentes organisations dont l'UCR-FO.

Depuis la mobilisation du 31 mars dernier, les choses n'ont hélas pas évolué en matière de pouvoir d'achat pour les retraités (17 millions de personnes). Ainsi, un million d'entre eux affichent un niveau de vie sous le seuil de pauvreté. La revendication d'une hausse de ce pouvoir d'achat reste donc pour le moins d'actualité. D'autant plus que depuis janvier 2021, l'inflation a augmenté de 1,3% (1,6% par rapport à 2020), alors que les retraites de base n'ont été revalorisées, elles, que de 0,4%. Sans parler de l'impact sur le porte-monnaie de la flambée des prix de l'énergie. Au 1^{er} septembre, les tarifs du gaz ont par exemple augmenté de près de 8%.

Nous exigeons plus que jamais une loi prenant en compte l'autonomie

La question du financement des retraites est centrale, rappelle Brigitte Talon, de l'UCR-FO. Or, le système de solidarité intergénérationnelle est mis à mal. C'est pourquoi nous serons particulièrement vigilants face à une réforme des retraites. Et nous voulons sauver les régimes spéciaux.

Les retraités sont mobilisés aussi pour le financement de l'autonomie. Après avoir évoqué la mise en place d'une loi sur le grand âge, le gouvernement a annoncé début septembre l'abandon du projet, une décision scandaleuse pour les organisations syndicales. Nous exigeons plus que jamais une loi prenant en compte l'autonomie. Depuis l'origine du projet, FO milite pour que la perte d'autonomie soit considérée comme un risque à part entière donc que celui-ci relève de la branche maladie de la sécurité sociale.

Or, désormais, les retraités craignent une nouvelle hausse des prélèvements (par un supplément par exemple de CSG) sur les pensions plutôt qu'une réelle prise en charge de la perte d'autonomie, à plus forte raison à présent que le financement de cette 5^e branche (créée par la loi du 7 août 2020) est devenu encore plus menacé suite à la crise sanitaire.

Nous devons protéger les services publics

Sur cette thématique de la santé, le groupe des 9 rappelle le lourd tribut payé par les retraités durant la crise sanitaire, que ce soit dans les Ehpad ou dans les hôpitaux, où le nombre de lits ne cesse de baisser, insiste Brigitte Talon : Nous en sommes à 100 000 suppressions de lits dans les hôpitaux en dix ans et cela continue, la situation est plus que préoccupante. Ceci nous fait redouter une prise en charge des personnes âgées de plus en plus dégradée, comme on a pu le voir pendant le Covid.

Plus largement, les retraités s'inquiètent de la détérioration du service public, et exigent un véritable service accessible à tous les usagers. La pandémie a bien montré l'utilité des services publics de ce pays, malgré les difficultés. Nous devons à tout prix les protéger. Les retraités s'élèvent contre le manque de personnel et la fermeture de nombreux points d'accueil de proximité et craignent l'isolement des personnes âgées parfois sans aide ni connexion Internet.

Nous devons tous être solidaires face aux réformes

Des préoccupations qui rejoignent celles des actifs, martèlent les organisations syndicales de retraités. Nous refusons que les générations soient montées les unes contre les autres. Nous sommes avant tout d'anciens actifs, et nous souhaitons une mobilisation de la population. Nous devons tous être solidaires face aux réformes.

D'où la participation à la journée d'action interprofessionnelle du 5 octobre aux côtés des salariés.

Le groupe des 9 reste mobilisé et se retrouvera le 14 octobre pour une prochaine réunion afin d'examiner les suites à donner à la mobilisation.

Groupe des 9 : UCR FO, UCR CGT, UNIRS-Solidaires, UNIR-CFE-CGC, CFTC, FSU, FGR FP, LSR, l'UNRPA...